

**Etablissement : CHI FONDATION VALLEE**

**Statut : Public**

**Département : 94**

**Contact pour cette expérience : Chantal COLLET**, cadre supérieur socio éducatif

[collet@ch-fondationvallee.fr](mailto:collet@ch-fondationvallee.fr), 01 41 24 81 38

**Marie-Christine CHARPENTIER** - médecin coordonnateur

[mariechristine.charpentier@orange.fr](mailto:mariechristine.charpentier@orange.fr)

## THEME

CONDUITE DE PROJETS MEDICAUX

## TITRE DE L'EXPÉRIENCE

Mise en place d'un réseau ROSMES 94 (Réseau Ouest Sanitaire Médico Educatif et Social sur l'Ouest du Val-de-Marne).

## DIAGNOSTIC DE DÉPART

Liens nécessaires à établir entre le dispositif hospitalier Fondation Vallée et les structures médico-sociales – Formalisation par la création de ce réseau.

## GRANDES ETAPES DE LA DÉMARCHE

- A l'initiative du nouveau médecin-chef nommé fin 2001, 4 réunions ont eu lieu en 2002 avec les responsables des établissements du secteur
- 2 décembre 2002 : audition des représentants d'assistantes sociales travaillant dans le sanitaire et le médico social du 94, groupe constitué depuis 30 ans... par les médecins et les représentants des différents collèges de la Fondation Vallée
- Présentation d'un projet à la direction, de réseau inter-institutionnel et multidisciplinaire
- Janvier 2003 : 2 demi postes sont financés : ½ médecin et une ½ éducatrice spécialisée

## OUTILS UTILISÉS

La charte : officialise l'existence, les objectifs, les modalités de fonctionnement, les limites et engagements du réseau (13 octobre 2004)

## MOBILISATION ET COMMUNICATION AUTOUR DU PROJET

- Mise en place d'un « Comité de Pilotage » d'organisation
- Réunion mensuelle de la Commission Exécutoire qui a gardé le nom de Comité de Pilotage
- Compte rendu à diffusion large
- Journal bi-annuel
- Journée annuelle de réflexion autour d'un thème ouverte à toutes les institutions et partenaires
  - o Passage et liens
  - o Intégration scolaire et loisirs
  - o Loi de 2005
  - o Autisme

- o Différentes pratiques professionnelles

## RÉSULTATS OBTENUS ET DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

### Résultats :

Meilleure connaissance du travail et des limites institutionnelles dans l'intérêt des patients  
Ebauche de liens interprofessionnels directs  
Mutualisation de moyens (balnéothérapie de l'hôpital mise à disposition de deux autres établissements)

### Difficultés :

L'objectif de prises en charge conjointes ou séquentielles de patients dits « cas lourds » reste difficile à atteindre.

## ENSEIGNEMENTS TIRÉS AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS FACTEURS CLÉS DE LA RÉUSSITE

### Enseignements tirés :

- Difficultés à « montrer son travail »
- Difficile de sortir de sa « culture » hospitalière ou médico-sociale

### Avantages :

L'étude des cas difficiles a permis aux différents établissements de réfléchir sur les modalités d'admission (périodes dites « d'observation »)

### Inconvénients :

Les coordinatrices ne sont pas chefs de projet et n'ont pas de pouvoir de décision.

### Facteurs clés de réussite :

Les journées du Réseau (en fait des demi-journées très denses organisées dans une salle mise à disposition chaque année par une commune différente) restent un temps fort. Elles sont reconnues comme des moments importants dans la vie du Réseau et ont amené un travail continu avec un partenaire important « L'Éducation Nationale ». Une directrice d'unité pédagogique d'intégration (UPI) du secteur a obtenu de sa hiérarchie, l'autorisation d'assister à la réunion mensuelle du Comité de Pilotage. Un suivi du parcours des patients dont le cas est exposé lors de ces réunions est assuré.